

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

# AVIS DE MARCHÉ

Ville de Mainvilliers (28)

PI du Marche

28300 Mainvilliers

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mainvilliers (28), Contact : M. IDBAHA, PI du Marche, 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. : +33 237185680. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr. Code NUTS : FRB02.

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-mainvilliers.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

#### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Mainvilliers Place du marché , 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. +33 237180001. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.ville-mainvilliers.fr/>.

#### Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) :

<https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

#### II.1.2) Code CPV principal

71400000

#### II.1.3) Type de marché

Services

#### II.1.4) Description succincte

Accord-cadre à marchés subséquents - Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

#### II.1.5) Valeur totale estimée

#### II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71400000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Place du marché - 28300 MAINVILLIERS

#### II.2.4) Description des prestations

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Non**

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

**II.2.14) Informations complémentaires****Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**Liste et description succincte des conditions :**

Se référer au DCE.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**Marché réservé : Non**

**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non**

**Section IV : Procédure****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Sans objet.**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 26 mars 2021 - 11:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : vendredi 26 mars 2021 - 12:00

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Depuis le 1er janvier 2010, Les candidatures et les offres des marchés de techniques de l'information et de la communication (TIC) devront obligatoirement être remises par la voie électronique.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 1er octobre 2018, et conformément à l'article R2132-7 du CDCP, toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique. Par conséquent, pour tous les marchés supérieurs à 40 000 € HT, les candidatures et les offres doivent obligatoirement être remises par voie électronique. Tout pli remis par voie papier sera automatiquement déclaré irrégulier.

Les offres doivent être transmises via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics : <https://c-chartres-marches.fr/index.php> ou sur <https://www.marches-securises.fr>. Pour toutes questions liées au fonctionnement de la plateforme, le candidat pourra contacter le 04 92 90 93 27. Attention : Il incombe aux candidats de prendre les précautions nécessaires afin de déposer leur offre dans les temps. Ainsi, les problèmes techniques rencontrés lors du dépôt des offres ne sauraient être imputables à la Collectivité.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans FRANCE. Tél. +33 0238775900. E-mail : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr). Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 22 mail Pablo Picasso B.P. 24209 , 44042 Nantes FRANCE. E-mail : [Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr). Adresse internet : <http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>.

**VI.4.3) Introduction des recours**

Référé précontractuel avant la signature du contrat, devant le juge du référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009) dans le délai prévu aux articles R. 2182-1 et R. 2182-2 du Code de la commande publique, à compter de la date d'envoi de la décision de rejet et jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou en l'absence d'un tel avis, dans le délai de 6 mois à compter du jour de la signature du contrat devant le juge du référé contractuel (articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans FRANCE. E-mail : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr). Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**